

# Charlie la Fronde

LE JOURNAL DE LA SECTION DES YVELINES

**MARS 2022**



## *IDÉAL ET ENGAGEMENT*

Est-il si loin, le temps où le Covid nous avait isolé chacun chez soi ? Cette période inimaginable où notre quotidien a pris une tournure, contraignante que jamais nous n'avions envisagée.

Face à ces circonstances hors-normes, Solidaires Finances Publiques 78 s'est immédiatement adapté pour vous informer, au gré des réunions audios informelles avec la direction, de l'actualité professionnelle et sanitaire de la manière plus précise et la plus rapide possible.

Ce n'est que par notre canal, à travers le Charlie La Fronde que vous étiez au courant de tout ce qui se passait, que vous faisiez partie du périmètre du PCA ou que vous étiez en ASA dans vos maisons .

Tout cela ne s'est pas fait tout seul. Derrière ces informations, derrière ces journaux, il y avait des femmes et des hommes qui ont mis en œuvre les idéaux auxquels, elles et ils adhèrent. La secrétaire de section au nom des valeurs d'engagements, de solidarité, d'information et de partage, a transcrit les informations que les militants ont contribué à collecter.

Il fallait avoir la foi, quand, seule assise derrière l'ordi portable, les 14 Charlie ont été rédigés et envoyés sur vos boîtes personnelles et professionnelles pour qu'ensemble nous gardions le lien et faisons sens à notre vie professionnelle collective et pourtant séparée et solitaire.

Alors en cette période de campagne d'adhésions 2022, il est douloureux de s'entendre dire :

**« JE NE COTISERAI PAS CETTE ANNÉE. J'AI PERDU LA FOI. »**

Cette année, plus qu'aucune autre, il est fondamental de s'engager, en se syndiquant, en militant, en se présentant sur les listes aux élections professionnelles qui se tiendront en décembre 2022.

**Partant de là, le fait d'adhérer à Solidaires Finances Publiques est un acte fort, un moyen de se faire entendre, d'être reconnu, écouté, consulté, entendu. De grâce, ne perdez pas la foi, et cette année encore, ADHÉREZ à Solidaires Finances Publiques 78.**

### ***ÉCHOS DE L'AG du 7 mars 2022 :***

Nous avons la chance de pouvoir nous retrouver en présentiel afin de rendre des comptes à nos adhérents, présents en nombre. Participer à l'assemblée générale, au-delà de sa vocation informative, redonne l'envie d'avoir envie.

Par la qualité du dialogue qui se noue à cette occasion entre les adhérents des Yvelines et le représentant du Bureau National, chacun mesure la cohérence de l'action du niveau local au niveau national.

Après le compte rendu de l'activité de la section et des réunions du CHSTC par la secrétaire de la section, Isabelle WENGER-ARTZ, puis l'action sociale départementale par Catherine Martinez et enfin la trésorerie par Carole Delande. Cette année, nous avons pu profiter de l'expertise en matière de gestion des carrières, et des concours de Roger Guglielmi, Secrétaire National. Celui-ci, outre les informations d'ordre général, a pu répondre directement aux questions posées par les participants concernant leurs situations personnelles.



## COMPTE-RENDU DU CTL DU 22 MARS 2022 :

### Déménagement aux Mureaux :

Afin de diminuer le coût des locaux du CFP des Mureaux, la DDFIP 78 a décidé de restituer la partie additionnelle qui abrite le SCG au bailleur. Ce qui conduit à densifier les locaux de la partie fiscale, et à en modifier la répartition des surfaces.

Les collègues du SCG seront installés au RDC, dans les locaux actuellement occupés par le SIE, qui doit monter au 1<sup>er</sup> étage pour reprendre une partie des locaux du SIP. À compter du mois de septembre, les locaux occupés par la 6<sup>e</sup> brigade seront également vacants, dans la mesure où tous les emplois de la 6<sup>e</sup> brigade sont supprimés.

La DDFIP 78, n'étant pas propriétaire, elle fera des travaux a minima, les relations entre le bailleur et la DDFIP 78 n'étant pas fluides, un nouveau bail classique (3/6/9) ayant été signé.

La politique de la DG en matière immobilière consiste à privilégier les investissements dans les bâtiments domaniaux.

Les agents du SIE, malgré les concertations par la Direction, estiment que leur installation n'est pas optimale. En effet, ils considèrent qu'ils sont trop serrés dans une partie de l'espace, ils ont donc fait une contre-proposition qui n'a pas été retenue en raison du coût.

Solidaires Finances Publiques 78 a défendu au CTL la demande des agents du SIE. Malgré nos arguments, leur proposition n'a pas été entendue intégralement. Toutefois, la Direction a concédé un changement qui desserre un peu l'espace et qui nécessite un aménagement au niveau d'une perche électrique. Le plafond de ce bâtiment étant techniquement équipé en matière de réseau électrique de manière classique, le coût de l'aménagement d'une perche est d'environ 5 000 € contre 1 000 € dans un bâtiment technique habituel.

La Direction s'est toutefois engagée à se déplacer sur le site après 2 mois de fonctionnement et dans l'hypothèse où les conditions de travail le nécessiteraient des travaux électriques complémentaires pourront être effectués.

L'installation des agents du SIE devant se faire à la fin du mois de mars. En ce qui concerne les agents du SCG, qui intégreront fin juin les nouveaux locaux, des concertations seront mises en place après les comptes de gestion.

### Exécution budgétaire :

Grâce à l'efficacité des équipes de BIL, les budgets du programme 156 (DGF de la DGFIP) et du programme 723 (qui relève du Préfet de Région et ne prend en compte que les dépenses liées à l'immobilier) ont été intégralement utilisés.

Voici quelques points forts :

Le bureau SI-2A (bureau du pilotage de la production informatique) a commencé à financer la mise aux normes des réseaux informatiques pour le déploiement du nouveau système téléphonique par voie informatique (ToIP) au CFP de Rambouillet.

Le montant s'élève à 18 891 €.

La crise sanitaire a encore engendré des dépenses exceptionnelles liées au nettoyage (318.000€) et gardiennage des locaux (222 000€) et de fournitures diverses directement liées au COVID 19 (34 000€, soit -58 % par rapport à 2020) s'expliquant par une prise en charge partielle de ces dépenses par le CHSCT.

D'autres dépenses sont à nouveau en hausse par rapport à 2020 sans pour autant atteindre leur niveau d'avant crise.

Tel est le cas des frais d'affranchissement qui augmente de 67 000 € par rapport à 2020 mais sont en diminution de 220 000 € par rapport à leur niveau de 2019.

Les frais de déplacement liés aux formations continuent à diminuer avec la progression des formations distancielles

Enfin, les frais de déménagement d'agents se sont élevés à 206 400 € en 2021.

Enfin, la DDFiP 78 a financé pour 150 000 € la réfection de la casquette du toit du CFP de Saint-Quentin-en-Yvelines avec la prime d'assurance mise en œuvre auprès de l'assureur AXA.

Par ailleurs, la Préfecture (programme 723) a également alloué en cours d'année 2021 des crédits au titre de travaux immobiliers lourds, en plus des réparations prévues dans le cadre des maintenances correctives, et qui ont permis d'engager près de 600 000 € de dépenses correspondant à :

- la réparation d'une partie du toit de V16,
- l'étanchéité du toit-terrasse du V12,
- le changement du système de chauffage du V12,
- la réparation de l'étanchéité de la verrière du hall d'accueil du V12,
- la sécurisation du CFP de Rambouillet suite à l'audit sécurité mené par le bureau SPiB-2C sur ce site (clôture, changement de l'ensemble des portes d'accès, volets du rez-de-chaussée et luminaires du parking).

Perspectives budgétaires pour 2022 :

Des opérations conséquentes de déménagement d'agents sont encore à prévoir en raison notamment des déménagements internes pour travaux.

Enfin, une demande de financement d'opérations immobilières a été formulée auprès du bureau SPiB-2C dans le cadre de la campagne annuelle de programmation 2022. Il s'agit de travaux d'entretien relevant de l'occupant.

Parmi ceux-ci, on peut citer :

- la sécurisation du hall d'accueil et le réaménagement du CFP de Rambouillet,
- la réfection des sols amiantés du CFP de Houilles,
- des aménagements de locaux (électricité et cloisons ...) sur divers sites,
- des aménagements Ad'AP (aux normes handicap) sur divers sites.

La DDFiP 78 a également reçu un accord de principe pour le financement de la démolition du parking du V12. Le coût n'est pas encore stabilisé (aux alentours de 250 000 €).

### QUESTIONS DIVERSES :

– Point sur les SCG qui ont absorbé les trésoreries de proximité ?

Ce sujet sera évoqué en détail lors d'un prochain CTL, seul un focus sur celui de Mantes et de Rambouillet a été fait. En insistant sur le fait que ces 2 postes ont, pour Rambouillet, bénéficié de 2 EDR jusqu'en décembre et d'un EDR classique. La fusion avec Longnes, pour celui de Mantes, a été la plus complexe. Mais que dans l'ensemble la situation, notamment au niveau des comptes de gestion, est plutôt satisfaisante.

– Quelles sont les missions concernées par les délocalisations des SIE ?

Un travail collaboratif avec la Direction de l'Eure et GF est en cours afin de déterminer quelles missions vont être transférées à Pont-Audemer. Une convention devra être signée par les 3 parties, à savoir le 78, le 27 et GF.

À ce stade, les agents de l'antenne de Pont-Audemer seront en mesure, en raison de leur connaissance technique en matière de SIE de prendre en charge efficacement certaines missions.

Les pistes de travail des transferts portent sur :

- Les avisir à l'exception des procédures collectives.
- La gestion des locaux et le contentieux CFE.
- Le remboursement de crédit de TVA, dont le seuil reste à fixer.
- La gestion progressive des défaillants avec une incidence sur l'IR, allant des BA, au BIC en passant par les BNC.

Des réunions doivent avoir lieu avec les chefs de service et les agents quand la situation des missions transférées sera clairement établie.

– Point sur le basculement de DDR3 sur Médoc :

La direction, à l'instar de toutes les directions de France, a conscience des difficultés de mise en route, mais la situation évolue vers une nette amélioration.

– Répartition des questions entre les Centres de Contact et le SIP territorialement compétent :

Les centres de contacts prennent en charge le prélèvement à la source et l'impôt dématérialisé. Tout ce qui est topé fomuel Prélèvements sociaux et difficulté de paiement est transmis de janvier à juillet au SIP, le reste de l'année au Centre de Contact.

Les autres points relèvent naturellement des SIP.

- Le service des EDR est pérenne, aucune inquiétude à avoir sur ce sujet
- La question concernant les horaires variables, notamment en matière de débit autorisé, fera l'objet d'une information ultérieure aux chefs de service par RH.
- La question de l'augmentation du nombre de jours de télétravail, en raison du prix élevé des carburants, sera remontée à la Délégation. À ce stade un maximum de 3 jours de télétravail reste la norme.

#### Un peu de lecture :

- La Confrérie des Innocents de Henri Gaugaud chez Albin Michel.
- Cherif Mechri, Préfet courage sous le gouvernement de Vichy de Boris Cyrulnick et José Lenzini chez Odile Jacob.
- Le Dieu Vagabond de Fabrizio Dori aux Editions Sarbacane.
- Enterre mon cœur à Wounded Knee, une histoire américaine (1860-1890) de Dee Brown chez Albin Michel.

***Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante :***  
***[solidairefinancespubliques.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairefinancespubliques.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr)***  
***TÉLÉPHONE : 07 81 54 58 34 ou 06 81 78 54 69***